



information

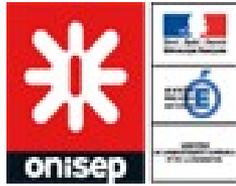
à destination des parents d'élèves
de 3^{ème}

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

- Voie professionnelle
- Voie générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



S'orienter après la 3^{ème}



C'est choisir

une voie

un type d'études

un secteur d'activité

professionnelle

3 voies de formation après la 3^e

Parcours en 3 ans

Parcours en 2 ans

**BAC
GENERAL**

**BAC
TECHNOLOGIQUE**

**BAC
PROFESSIONNEL**

**TERMINALE
GENERALE**

**TERMINALE
TECHNOLOGIQUE**

**TERMINALE
PRO**

C.A.P.
CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

1^e GENERALE

1^e TECHNOLOGIQUE

1^e PRO

CAP 2

2^{nde} GT
Seconde
générale et technologique

2^{nde} PRO
Seconde
professionnelle

CAP 1

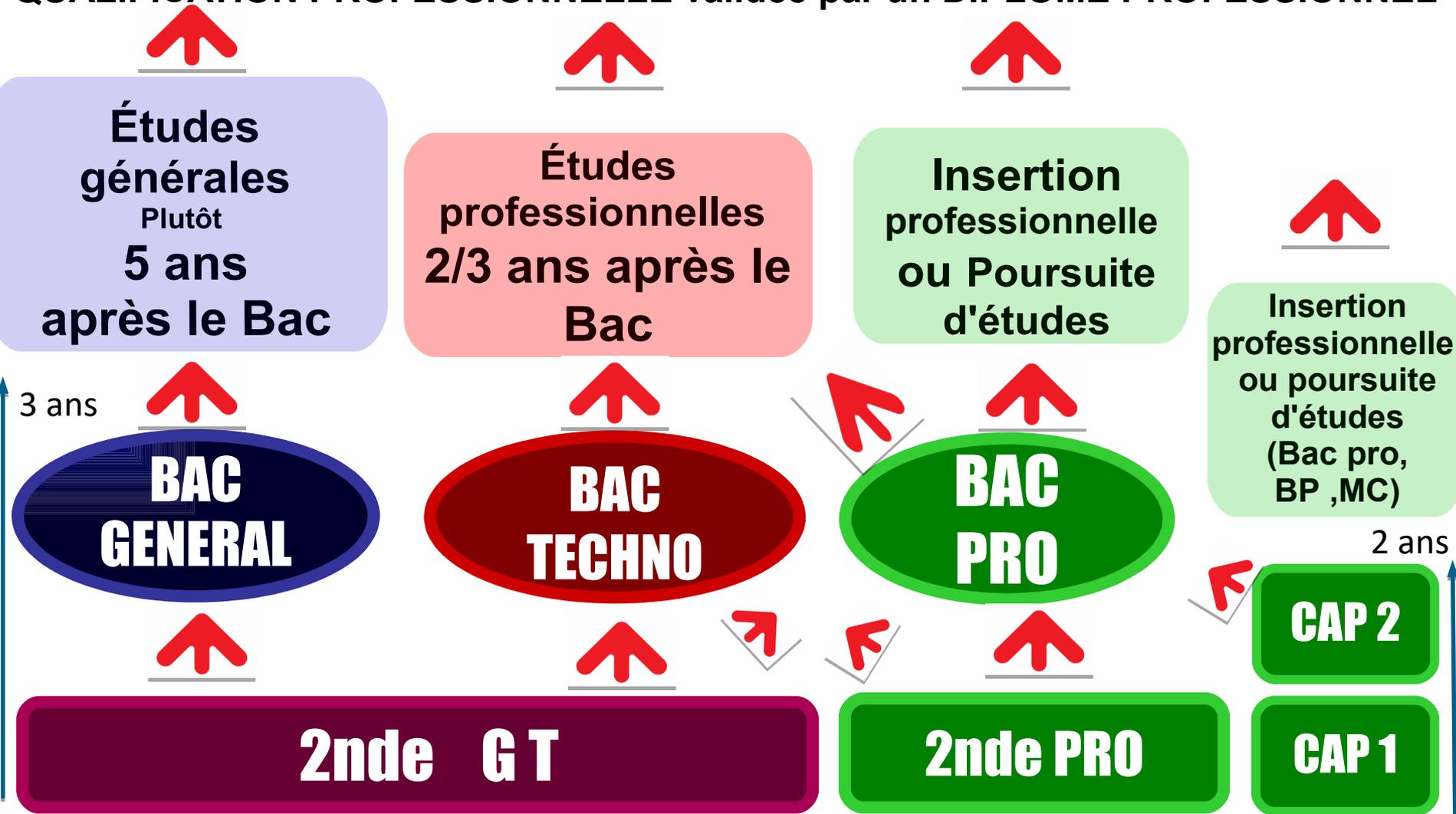
1

2

3

Après la 3ème

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE validée par un **DIPLÔME PROFESSIONNEL**



La voie professionnelle



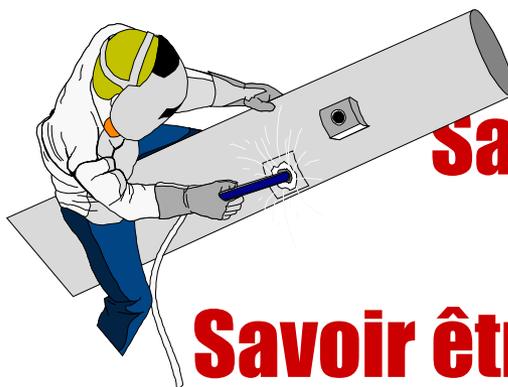
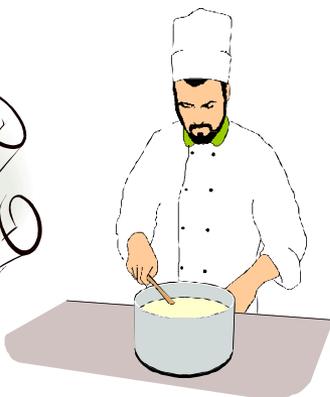
Voie
PRO



VOIE PROFESSIONNELLE

Qualification

Gestes professionnels



Savoir-faire

Savoir être



- enseignement professionnel
= acquisition de connaissances et de savoir faire
- enseignement général et technologique articulés autour de l'enseignement professionnel
- T.P au lycée / mises en situation en entreprise (stages)

STAGES EN ENTREPRISE 6 à 8 semaines par an

LA VOIE PROFESSIONNELLE

POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle **permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.**
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - **Le CAP, en 2 ans**, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
 - **Le baccalauréat professionnel, en 3 ans**, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation professionnelle peut être suivie :
 - **Sous statut scolaire dans un lycée professionnel, avec des périodes de stage en entreprise chaque année : de 18 à 22 semaines sur les 3 ans de Bac Pro**
 - **Ou en apprentissage (contrat par alternance)** dans un CFA(ou UFA) , avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

La transformation de la voie professionnelle

Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

La transformation de la voie professionnelle

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail ;
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus ;

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des parcours plus personnalisés

Des parcours plus progressifs grâce à **des classes de seconde par familles de métiers** : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers ; **exemple de 2^{de} pro familles de métiers** :

« Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux public »,

« Métiers de la gestion administrative du transport et de la logistique »

« Métiers de la relation client »

« Métiers de l'alimentation

« Métiers de l'hôtellerie et restauration

voir la liste des 2^{de} pro de Métiers sur le site ONISEP :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/La-voie-pro/Voie-pro-ce-qui-change/Les-familles-de-metiers>

La seconde professionnelle est organisée par familles de métiers dans la plupart des domaines. Chacune d'entre elles regroupant plusieurs spécialités du bac professionnel.

Exemple ...

Métiers de l'hôtellerie et de la restauration

Cuisine

Commercialisation et services en restauration

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Aménagement et finitions du bâtiment

Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie

Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente

Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture

Menuiserie aluminium-verre

Ouvrages du bâtiment : métallerie

Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Travaux publics

Métiers de la gestion administrative, du transport

Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

Logistique

Organisation de transport de marchandises

Organisation de

l'enseignement dans la voie professionnelle

Enseignements
généraux

± 15 h 00

Français, Histoire-Géographie,
Langue(s) vivante(s), Mathématiques,
Sciences (selon les spécialités), EPS,

Enseignements
technologiques et
professionnels

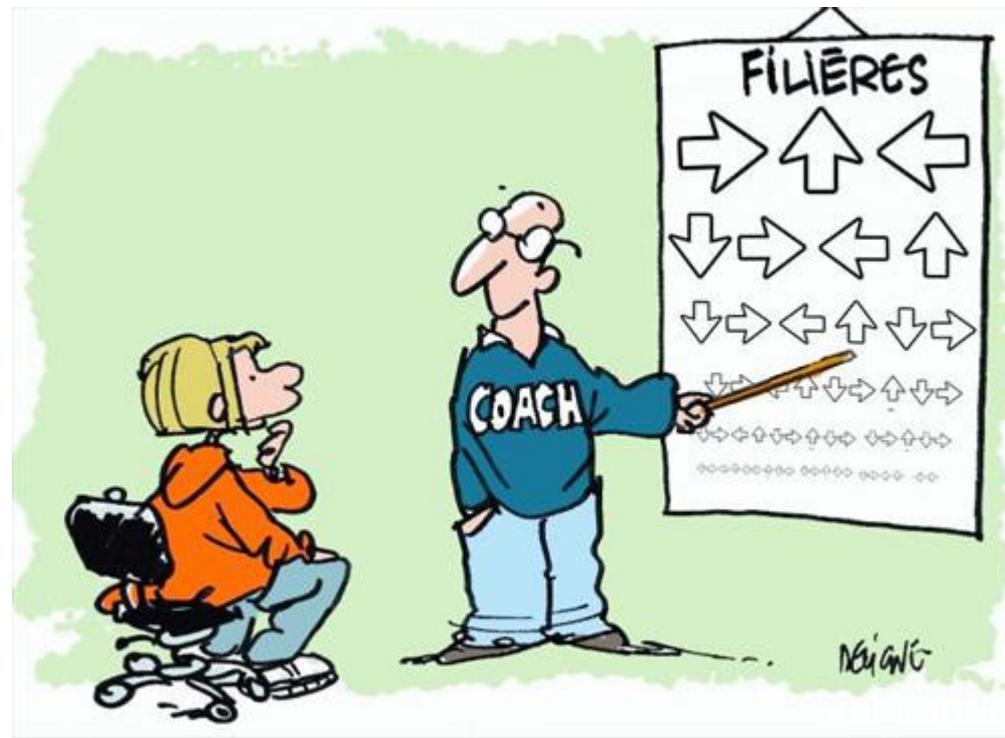
± 15 h 00

Ils sont spécifiques à chaque
spécialité.
*Par exemple, Droit, Économie et
Comptabilité pour un Bac Pro assistant à la
gestion des organisations ..*

Périodes de
formation en milieu
professionnel /
Stages en
entreprise

18 à 22 semaines en Bac Pro,
12 à 16 semaines en CAP

La voie générale et technologique



Plutôt des études
supérieures générales
(> à 3 ans)



Baccalauréat
Général



Plutôt des études
supérieures
professionnelles
(BTS – BUT ...)



Baccalauréat
Technologique



**CLASSE DE SECONDE
GENERALE ET TECHNOLOGIQUE**

Au menu



Enseignements obligatoires

Tronc commun

26h30

Accompagnement personnalisé

2h00

2 enseignements optionnels maximum au choix

3h00

SECONDE

La seconde générale et technologique

Au lycée général et technologique, la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

Horaires hebdomadaires

- Français (4h)
- Histoire – géographie (3h)
- Langue vivante A et langue vivante B (5h30)
- Sciences économiques et sociales (1h30)
- Mathématiques (4h)
- Physique – chimie (3h)
- Sciences de la vie et de la Terre (1h30)
- Education physique et sportive (2h)
- Enseignement moral et civique (0,5 h)
- Sciences numériques et technologie (1h30)

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

Un enseignement optionnel est possible en 2nde GT mais uniquement si disponible dans le lycée du secteur ou si entrée sur dossier sélectif

- Un enseignement général :

Arts (arts plastiques, danse, cinéma – audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre)

Dont Arts du cirque 6 h (dossier sélectif) à Die

Langues et cultures de l'Antiquité Latin ou grec (lycée Die)

Langue vivante C : Espagnol (lycée Die)

Écologie – agronomie – territoires – développement durable
(sur dossier sélectif en lycée agricole)

- Ou un enseignement technologique

Biotechnologies

Création et Innovation Technologiques

Sciences et laboratoire

Sciences de l'ingénieur (Lycée Armorin à confirmer)

Management et gestion

Santé et social

Création et culture design (dossier sélectif)

CIO de Valence

La seconde générale & technologique : une classe de détermination

à l'issue de la seconde, choix de la série du baccalauréat qui sera préparé durant le cycle terminal

Bac Général

avec des spécialités à choisir


$$\frac{F(x^2)+xy^2}{xy+F(y^2)}$$

6 séries technologiques

ST2D

SCIENCES & TECHNOLOGIES
INDUSTRIELLES



STL

SCIENCES & TECHNOLOGIES
DE LABORATOIRE



STAV

SCIENCES & TECHNOLOGIES
DE L'AGRONOMIE & DU VIVANT



STMG

SCIENCES & TECHNOLOGIES
DE LA GESTION



ST2S

SCIENCES & TECHNOLOGIES
DE LA SANTE & DU SOCIAL



STD2A

SCIENCES & TECHNOLOGIES
DESIGN & ARTS APPLIQUES



CIO de Valence

Nouvelle organisation des classes de 1^{ère} et terminale générale

- **Enseignements communs à tous :**
et
- Choix **de 3 spécialités en 1^{ère}**
- Choix de **2 spécialités en
terminales**

La voie **GENERALE** en 1re et Terminale

Les enseignements de spécialité ne sont pas proposés dans tous les lycées.

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français (4h) / Philosophie (4h)
- Histoire – géographie (3h)
- Enseignement moral et civique (0,5 h)
- Langue vivante A et langue vivante B (4h30)
- Éducation physique et sportive (2h)
- Enseignement scientifique (2h)

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les élèves suivent des enseignements de spécialité (4h) (en rouge au lycée de Die)

- **Arts** (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- **Arts du Cirque**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Littérature et langues et cultures de l'Antiquité**
- **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : ANGLAIS**
- **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la vie et de la Terre**
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Éducation physique, pratiques et culture sportives
- Biologie-écologie (lycée agricole)

La voie générale : horaires de 1^{re} et T^{le}

Enseignements communs	Horaires hebdomadaires	
	Première	Terminale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Langue vivante A et langue vivante B	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Total hebdomadaire des enseignements communs	16 h	15 h 30

La voie technologique en 1^{re} et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français (3h) / Philosophie (2h)
- Histoire – géographie (1h30)
- Enseignement moral et civique (0,5h)
- Langue vivante A et langue vivante B (4h)
- Education physique et sportive (2h)
- Mathématiques (3h)

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures. Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- **ST2S** : Sciences et Technologies de la **Santé et du Social**
- **STL** : Sciences et Technologies **de Laboratoire**
- **STI2D** : Sciences et Technologies **de l'Industrie et du Développement Durable**
- **STMG** : Sciences et Technologies **du Management et de la Gestion**
- **STAV** : Sciences et Technologies **de l'Agronomie et du Vivant (dans les lycées agricoles uniquement)**
- **STHR** : Sciences et Technologies **de l'Hôtellerie et de la Restauration (Après une 2^{de} spécifique)**
- **STD2A** : Sciences et Technologies **du Design et des Arts Appliqués (de préférence après 2^{de} + Culture et Création Design)**
- **STTMD** : Sciences et Techniques **du Théâtre, de la Musique et de la Danse (Sélection Conservatoire)**

Baccalauréats technologiques:

STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable



Intérêts pour l'ingénierie industrielle, l'innovation technologique et la préservation de l'environnement.

Lycée Algoud-Laffemas (EE, ITEC, SIN) Valence ; Lycée Les Catalins (AC) Montélimar

ST2S

Sciences et Technologies de la Santé et du Social*

*Sélection sur dossier scolaire via AFFELNET



Intérêts pour les relations humaines et le travail sanitaires et social. Avoir envie d'aider des personnes en difficultés, qualité d'écoute.

Lycée Les 3 sources Bourg-lès-Valence ; Lycée Les Catalins Montélimar

STMG

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion



Intérêts pour le monde de l'entreprise, les techniques de communication et de gestion, l'économie et le droit, la comptabilité, les ressources humaines et la finance d'entreprise. Avoir des qualités relationnelles.

Lycée Algoud-Laffemas (RHC, GF, SIG, M)

Baccalauréats technologiques:

STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable



Intérêts pour l'ingénierie industrielle, l'innovation technologique et la préservation de l'environnement.

Lycée Algoud-Laffemas (EE, ITEC, SIN) Valence ; Lycée Les Catalins (AC) Montélimar

ST2S

Sciences et Technologies de la Santé et du Social*

*Sélection sur dossier scolaire via AFFELNET



Intérêts pour les relations humaines et le travail sanitaires et social. Avoir envie d'aider des personnes en difficultés, qualité d'écoute.

Lycée Les 3 sources Bourg-lès-Valence ; Lycée Les Catalins Montélimar

STMG

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion



Intérêts pour le monde de l'entreprise, les techniques de communication et de gestion, l'économie et le droit, la comptabilité, les ressources humaines et la finance d'entreprise. Avoir des qualités relationnelles.

Lycée Algoud-Laffemas (RHC, GF, SIG, M)

Baccalauréats technologiques:

STL

Sciences et Technologies de Laboratoire*

Intérêts pour les sciences, les manipulations et expérimentations en laboratoire, les analyses biologiques.



Lycée Les Catalins Montélimar (SPCL) ; Lycée Algoud-Laffemas Valence (Biotechnologies)

STD2A

Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués*

Intérêts pour le domaine de l'art (graphisme, mode, design...), la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles...) ou d'espace. Avoir l'esprit créatif, goût pour les sciences et techniques (souvent après une 2nde Création et culture design).



Lycée Montplaisir (privé) Valence ; Lycée A.Argouges Grenoble ; Lycée Léonard de Vinci Villefontaine

STAV

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant*

Intérêts pour la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire. Goût pour les applications concrètes et les travaux pratiques ainsi que le cadre et l'art de vivre en milieu rural.



LYCÉE
AGRICOLE

Lycée Le Valentin Bourg les Valence (TA, TPA) ; Lycée horticole de Romans (AVE)

*Sélection sur dossier scolaire via AFFELNET en établissement public ; par l'établissement accueil en

Baccalauréats technologiques:

STHR

Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration



Intérêts pour le domaine de l'économie et la gestion hôtelière, les sciences culinaires et des services. Ce bac prépare aux études supérieures du domaine hôtelier, de la gestion, du tourisme ou de la vente.

Dès la classe de 2nde :

Lycée Lesdiguières à Grenoble

Baccalauréat technologique **APRES UN 2NDE SPÉCIFIQUE** :

TMD

Techniques de la Musique et de la Danse

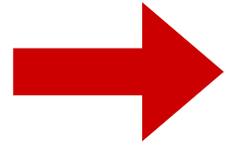


Ce bac s'adresse aux instrumentalistes et aux danseurs qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion. Les élèves doivent s'inscrire en parallèle dans un conservatoire.

Option instrument ou danse.



Dès la classe de 2nde : Lycée Antoine de Saint-Exupéry à Lyon



Explorer, découvrir les différentes spécialités professionnelles

Quelle spécialité choisir ?



➔ Stage en entreprise

3e A et B = du 29 novembre au 04 décembre 2021

3e C et D = du 06 au 11 décembre 2021

➔ Mini-stages en lycée professionnel

• Entre octobre et mars

➔ Portes ouvertes des lycées

• Principalement en mars

➔ Forums des formations du district

• Mardi 01 février 2022

Mondial des métiers

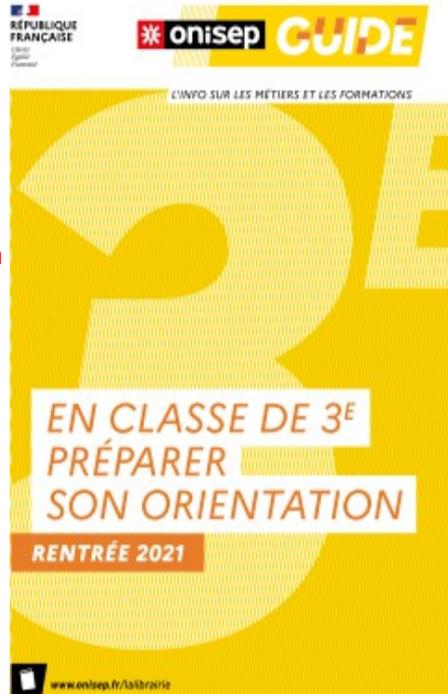
• Du 03 au 06 février 2022 à Eurexpo - Lyon

➔ Documentation papier et sites web au CDI

ÊTRE ACTIF!

**S'informer,
réfléchir, choisir...**

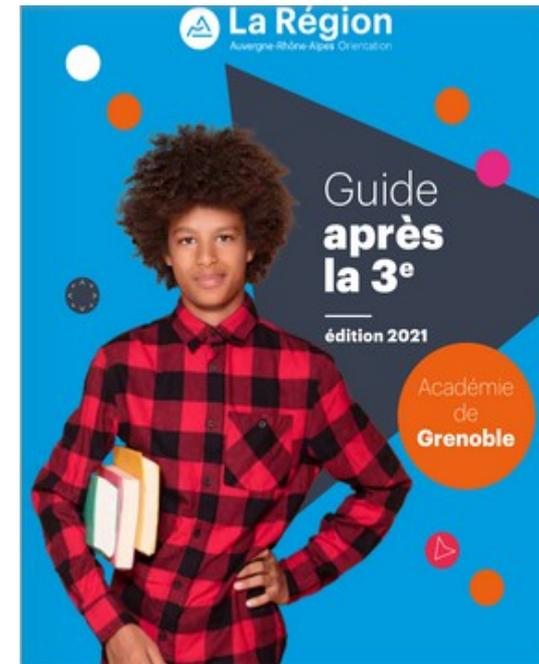
**Aller sur le site :
www.onisep.fr
Guide après 3e :**



les formations

**dans l'Académie de Grenoble :
distribué à chaque famille au 2e
trimestre**

CIO de Valence



LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3^{ÈME}

Procédures d'orientation en 3 étapes :

■ 1 : TSO (Téléservice Orientation)

- De janvier à février, **les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires Via le téléservice TSO** :

- Seconde générale et technologique ;
- Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
- 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).

- Au conseil de classe du 2^e trimestre : **un avis provisoire d'orientation est donné** et transmis Via le téléservice TSO

- Entre mai et juin les élèves et leur famille formulent **leurs vœux définitifs d'orientation Via le téléservice TSO**

- Au conseil de classe du 3^e trimestre, **une proposition d'Orientation est faite par l'équipe pédagogique** :

- Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
- Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3^{ÈME}

■ 2 . TSA (Téléservice Affectation)

- De mi avril à juin : **Les familles formulent les vœux (hiérarchisés) pour une formation et un établissement :**

 Selon les orientations souhaitées ,
 il sera demandé plusieurs vœux hiérarchisés,
 l'affectation dépendant du nombre de places/ au nombre de candidats.

- L'affectation des élèves en lycée est gérée par un logiciel informatique « Affelnet » selon plusieurs critères et selon les places disponibles
- Fin juin les élèves reçoivent **leur notification d'affectation via TSA**

3 . Inscription en lycée (Téléservice Inscription)

- Les familles **sont informées de l'affectation et doivent inscrire administrativement** leur enfant dans le lycée d'accueil
(télé inscription ou sur place selon les modalités)

Attention : Les élèves ne s'inscrivant pas dans les délais perdent le bénéfice de leur affectation !

- **Site nationale de l'ONISEP :**
www.onisep.fr
- **Site du CIO de Valence :**
<https://ciovalence.wixsite.com/ciovalence>
- **Kiosque de l'ONISEP au CDI du collège**
- **Site Web de la cité du Diois « orientation »**



Centre d'Information et d'Orientation: le CIO de VALENCE

**3, Place A. Fournier
Quartier du Polygone
tél. 04 75 82 37 60**

Horaires d'ouverture

de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h

du lundi au vendredi

et

pendant les vacances scolaires

Actuellement accueil sur RDV uniquement